

---

**NOTE D'INFORMATION RELATIVE À L'OFFRE DE MINIMUM 500.000 ET MAXIMUM 2.500.000 ACTIONS NOMINATIVES DE CATÉGORIE B (les « Actions ») DU 18 FÉVRIER 2025 AU 28 FÉVRIER 2025 (1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE SOUSCRIPTION) ET DU 03 MARS 2025 AU 13 MARS 2025 (2<sup>ÈME</sup> PÉRIODE DE SOUSCRIPTION) PAR VIVACTIS GROUP SA (« L'OFFRE »)**

**LE PRÉSENT DOCUMENT A ÉTÉ ÉTABLI PAR VIVACTIS GROUP SA**

**LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ÉTÉ VÉRIFIÉ OU APPROUVÉ PAR L'AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS**

**17/02/2025**

**AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU**

**LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTÉS : L'INVESTISSEUR RISQUE D'ÉPROUVER DE GRANDES DIFFICULTÉS À VENDRE SA POSITION A UN TIERS AU CAS OÙ IL LE SOUHAITERAIT**

---

**PARTIE I - PRINCIPAUX RISQUES PROPRES À L'ÉMETTEUR ET AUX ACTIONS OFFERTES, SPÉCIFIQUES À L'OFFRE CONCERNÉE**

Certains risques et incertitudes que l'Émetteur estime importants à la date de la Note d'Information sont décrits ci-dessous. Ces divers risques pourraient affecter la capacité de l'Émetteur à remplir ses obligations. Chaque Investisseur doit donc étudier attentivement la Note d'Information, au besoin avec l'aide d'un conseil externe.

L'instrument de placement proposé est une action. En y souscrivant, l'Investisseur devient propriétaire d'une partie du capital de l'Émetteur. L'actionnaire est soumis au risque de l'Émetteur et risque donc de perdre le capital investi. En cas de liquidation, l'actionnaire passe après les créanciers de l'Émetteur dans la répartition du produit de la vente des actifs, autrement dit, la plupart du temps, il ne peut rien récupérer.

En contrepartie, l'action donne droit à une quote-part du bénéfice éventuel de l'Émetteur, et l'actionnaire reçoit, le cas échéant, un revenu appelé dividende. Le montant du dividende dépend du profit réalisé par l'Émetteur et de la façon dont il décide de le répartir entre mise en réserve et rémunération des actionnaires. L'action donne également un droit de vote à l'assemblée générale.

Il convient de noter que les souscripteurs à l'augmentation de capital émettant les Actions seront titulaires d'actions de catégorie B et bénéficieront d'un droit de cession prioritaire en cas de vente partielle de l'Émetteur.

**A. Risques propres à l'Émetteur :**

**1. Risque financier:**

L'Émetteur pourrait être confronté à une incapacité à générer des flux de trésorerie suffisants pour financer ses activités, rembourser ses dettes ou distribuer des dividendes. À la date de publication de la Note d'Information, l'Émetteur présente un niveau d'endettement élevé, comprenant notamment une ligne de crédit bancaire de 4.783.155 EUR contractée auprès de KBC, Belfius, BNP Paribas ainsi que des avances d'actionnaires s'élevant à 2.949.831,15 EUR. Cette situation reflète une exposition accrue en cas de détérioration des résultats opérationnels. La capacité de remboursement de l'Émetteur repose essentiellement sur le chiffre d'affaires consolidé de ses filiales sur la période 2024-2029. Par ailleurs, l'Émetteur a déposé une demande d'accord collective, qui tient compte de l'augmentation de capital visée ici ainsi que des augmentations de capital en nature mentionnées dans la présente note, à homologuer par le tribunal.

**2. Risques liés au Projet :**

Le principal risque associé au projet réside dans la non-réalisation du business plan tel qu'exposé. En cas de performances financières inférieures aux prévisions, notamment en ce qui concerne le chiffre d'affaires et l'EBITDA des filiales sur la période 2024 à 2029, les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

**3. Risque réglementaire et légal :**

L'Émetteur opère dans un secteur fortement réglementé. Tout changement dans les lois, notamment celles concernant les produits pharmaceutiques, pourrait entraîner des coûts supplémentaires ou des restrictions d'activité.

**B. Risques liés à l'Offre**

**1. Risque de dilution:**

Les actionnaires existants qui ne souscrivent pas à l'Offre verront leur participation diluée. En cas de succès de l'Offre, un actionnaire pourrait voir sa participation diluée de maximum de 5.32 %.

**2. Risque de liquidité des nouvelles actions**

Les Actions ne seront pas cotées en bourse et ne disposent pas de marché secondaire organisé. Cela peut compliquer leur revente.

**3. Risque de non-distribution de dividendes**

Aucune garantie n'est donnée quant à la distribution de dividendes. Les bénéfices pourraient être réinvestis pour soutenir la croissance.

**C. Risques Spécifiques à l’Offre Concernée :**

**1. Risque lié à l’utilisation des fonds levés**

L’Augmentation de capital faisant l’objet de la présente Offre vise à renforcer les fonds propres, préserver la trésorerie, réduire les dettes et financer des projets d’expansion. Si ces projets ne sont pas rentables, les investisseurs pourraient subir des pertes.

**2. Risque d’exécution de l’opération**

L’Émetteur se réserve le droit d’annuler l’Offre si les souscriptions n’atteignent pas le montant minimal requis.

**3. Risque lié à la gouvernance d’entreprise**

Dans une société non cotée comme l’Émetteur, la gouvernance repose principalement sur la structure des organes décisionnels, tels que le conseil d’administration et l’assemblée générale. Les investisseurs minoritaires pourraient disposer d’une influence limitée sur les décisions stratégiques.

**PARTIE II – INFORMATIONS CONCERNANT L’ÉMETTEUR ET L’OFFREUR DES INSTRUMENTS DE PLACEMENT**

**A. Identité de l’Émetteur**

**1. Identification**

Dénomination	VIVACTIS GROUP
Forme juridique	Société anonyme
Pays d’origine	Belgique
Siège social	Avenue Gustave Demey, 57 à 1160 Auderghem
Numéro d’entreprise (BCE)	BE 0443 670 476
Adresse du site internet de l’Émetteur	www.vivactis.com

Le capital de la société est actuellement fixé à vingt-deux millions six cent vingt-quatre mille cinq cent septante-trois euros et quatre-vingt-sept cents (22.624.573,87 €) représenté par 23.276.435 actions, sans désignation de valeur nominale, toutes de classe A.. Ces chiffres ne tiennent pas compte des deux augmentations de capital en nature à intervenir dont question dans la présente note.

**2. Activités principales de l’Emetteur**

L’Émetteur est une société qui détient des participations majoritaires dans plus de 20 sociétés réparties sur 6 pays Le groupe est actif dans le secteur du conseil aux entreprises pharmaceutiques au sens large, incluant les laboratoires pharmaceutiques, biotech, medtech et autres. L’originalité du groupe Vivactis tient au fait que ses compétences sont multiples dans son secteur économique. Ces activités couvrent tous les besoins du marché des entreprises clientes, depuis le pré-lancement d’une molécule ou d’un produit, jusqu’à l’arrêt de leur commercialisation. L’offre de services inclut :

- Études cliniques phase 1, phase 2A, 2B, phase 3 et pharmacovigilance,
- Market Access et économie de la santé,
- Medical éducation (relations avec les KOL en pré-lancement),
- Organisations de congrès (présentiel et virtuel),
- Presse spécialisée,
- Marketing-communication,
- Formation des professionnels de santé.

Les filiales du groupe sont présentes dans les pays suivants :

- Belgique (Avenue Gustave Demey 57, 1160 Auderghem)
- France,
- Espagne
- Italie,
- Suisse,
- Royaume-Uni.

Le groupe a également noué des partenariats stratégiques ou exclusifs avec des entreprises situées dans les pays suivants :

- Portugal,
- États-Unis,
- Japon,
- Europe de l'Est.

Cette structuration permet à Vivactis Group d'offrir à ses clients un service international intégré. Ce positionnement et cette offre originale font de Vivactis Group un acteur pionnier dans le secteur de la santé et dans la chaîne de valeur.

### **3. Identité des personnes détenant plus de 5 % du capital de l'Émetteur**

Au jour de la Note d'Information, l'actionariat de l'Émetteur se compose comme suit (personnes détenant plus de 5 % du capital de l'Émetteur) :

	Nombre d'Actions	Pourcentage du capital
Solenni SA	8 288 512	35,60903
Alma Finances SA	6 111 181	26,25480
Patrick de Bellefroid	2 553 058	10,96842
Lemaire Electronics SA	1 472 208	6,32489

### **4. Éventuelles opérations conclues entre l'Émetteur et les personnes visées au point précédent et/ou des personnes liées autres que des actionnaires**

Les 4 actionnaires susvisés ont réalisé des avances en compte courant : Solenni pour 1.717.010 EUR, Patrick de Bellefroid pour 837.701 EUR, Lemaire Electronics SA pour 126.916 EUR, et Alma Finances SA pour 79.059,86 EUR.

Ces avances seront apportées au capital dans le cadre de l'une des augmentations de capital en nature votées le 26 décembre 2024 et qui interviendront à l'issue de la Première période de souscription.

En dehors de ces avances en compte courant, il n'y a pas eu, au cours des deux derniers exercices et de l'exercice en cours, d'autres opérations entre les actionnaires susvisés et/ou des personnes liées autres que des actionnaires, et l'Émetteur qui, considérées isolément ou dans leur ensemble, sont importantes pour l'Émetteur.

**5. Identité des membres de l'organe légal d'administration de l'Émetteur**

**5.1 Conseil d'Administration :**

L'Émetteur est administré par un conseil d'administration composé comme suit :

- Patrick de Bellefroid, président du conseil, Représentant permanent
- Philippe Pedrini, administrateur
- Jean-Pierre Tondreau, administrateur
- LP Combraille représenté par Laurent Pfeiffer, administrateur
- Marie-Odile Lechevalier, administrateur
- Alain Mahaux, administrateur

**5.2 Délégué à la gestion journalière :**

- Alain Lonhienne, General Manager

**6. Montant global de la rémunération des administrateurs et/ou délégué(s) à la gestion journalière, ainsi que le montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'Émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages**

Alain Mahaux : facturation d'honoraires annuels : 120.000

Alain Lonhienne : facturation d'honoraires annuels : 205.000

Pour le surplus, l'Émetteur confirme que, durant le dernier exercice, aucune autre somme n'a été versée, provisionnée ou constatée à titre de rémunération, versement de pension, de retraite ou autres avantages en faveur de ses administrateurs.

**7. Concernant les personnes visées au point 4, mention de toute condamnation visée à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse**

Les personnes visées au 4° n'ont pas fait l'objet de condamnations visées à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.

**8. Description des conflits d'intérêts entre l'Émetteur et les personnes visées au point 3 et 5, ou avec d'autres parties liées**

RAS.

## **9. Identité du commissaire aux comptes**

La société à responsabilité limitée LVM Audit Services, Réviseurs d'entreprises, ayant son siège à 1380 Lasne, Chaussée de Louvain 431B, inscrite au registre des personnes morales sous le numéro 0548.694.950, représentée par Vincent Misselyn et Véronique Lebrun exerce la fonction de commissaire aux comptes.

### **B. Informations financières concernant l'Émetteur**

#### **1. Comptes annuels des deux derniers exercices**

Les comptes annuels pour les exercices 2022 et 2023, ainsi que le rapport du commissaire, sont repris en annexe 1.

#### **2. Fonds de roulement net**

L'Émetteur déclare que son fonds de roulement net n'est pas suffisant pour couvrir ses obligations au cours des 12 prochains mois. Néanmoins, le financement apporté par les Investisseurs dans le cadre de la présente Offre permettra à l'Émetteur d'avoir un fonds de roulement positif à l'issue des 12 prochains mois.

#### **3. Capitaux propres**

L'Émetteur déclare qu'à la date du **31 décembre 2024**, ses capitaux propres s'élèvent à 22.624.573,87 EUR.

L'Émetteur déclare qu'à la date du **31 décembre 2024**, son endettement s'élève à 11.152.983,87 EUR, réparti comme décrit ci-dessous :

	Montant en Euro	Garantie/Caution
Dettes à plus d'un an	1.032.425,86	N.A.
Dettes à un an au plus	10.120.558,01	N.A.
	<b>11.152.983,87</b>	

#### **4. Changement significatif de la situation financière ou commerciale**

L'Émetteur déclare que des changements sont intervenus au sujet de sa situation financière en 2024 ainsi qu'entre la fin du dernier exercice social et la note d'information, ainsi.

En 2024, l'Émetteur a réalisé une cession importante et stratégique, dont le paiement est prévu pour mars 2025.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 décembre 2024, plusieurs décisions importantes ont été prises.

- Tout d'abord, l'Émetteur a procédé à une réduction de capital par destruction de 764.107 Actions détenues en propre pour un montant de 1.433.912,00 euros.
- Ensuite, une première augmentation de capital en nature, à concurrence de 2.949.831,15 €, par apport de créances certaines, liquides et exigibles (en principal et intérêts courus jusqu'au 20/12/2024) sous forme de comptes courants d'actionnaires a été votée, dont la souscription a été prévue lors de la

première période de souscription (la "Première période de souscription ») entre le 18 février et le 28 février 2025. Les souscripteurs ayant été identifiés, cette augmentation entraînera la création de 14.749.155 actions nouvelles de classe B, sans désignation de valeur nominale. Par ailleurs, une seconde augmentation de capital en nature, à concurrence de 1.136.481,44 €, par apport de créances certaines, liquides et exigibles sous forme de comptes fournisseurs a également été votée et est à souscrire lors de la Première période de souscription. Les souscripteurs ayant été identifiés, cette augmentation entraînera la création de 5.682.407 actions nouvelles de classe B, sans désignation de valeur nominale.

- Enfin, l'Assemblée a voté le principe d'une augmentation de capital en numéraire, d'un montant minimum de 100.000,00 EUR et d'un montant maximum de 500.000,00 EUR, représenté par un maximum de 2.500.000 Actions nouvelles de classe B, dont l'Offre fait l'objet de la présente note d'information.

Par ailleurs, l'Emetteur a déposé une demande d'accord collectif (qui prévoit notamment la réduction de capital et les augmentations de capital en nature précitées) qui est en cours d'homologation par le tribunal et qui devrait intervenir dans le courant du mois de février 2025.

### PARTIE III - INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE DES INSTRUMENTS DE PLACEMENT

#### A. Description de l'Offre

Pour rappel, le principe de l'augmentation de capital faisant l'objet de l'Offre a été approuvé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 26 décembre 2024. Les périodes de souscription ont été fixées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 17 février 2025.

La présente Offre est une offre publique de souscription d'un montant minimum de 100.000,00 EUR et d'un montant maximum de 500.000,00 EUR, représentée par un maximum de 2.500.000 Actions nouvelles nominatives de classe B, sans désignation de valeur nominale, proposées au prix unitaire de 0,20 EUR.

Ces nouvelles Actions sont proposées à des tiers ou aux actionnaires existants sans égard au prorata de leur participation dans le capital, mais seront attribuées, lors de la Première période de souscription par priorité aux actionnaires existants conformément à l'article 7 :194 du Code des sociétés et des associations. Ce droit de priorité ne sera plus applicable lors de la deuxième période de souscription, prenant cours le cas échéant à dater du 03 mars 2025 et se clôturant le 13 mars 2025 (la « Deuxième période de souscription »).

Nature des titres	Actions
Catégorie des titres	B
Montant maximal pour lequel l'Offre est effectuée	500.000 EUR
Montant minimum pour lequel l'Offre est effectuée	100.000 EUR
Nombre d'actions minimum créées	500.000
Nombre d'actions maximum créées	2.500.000
Prix total des actions	Sans désignation de valeur nominale, prix unitaire de 0,20 EUR par action
Date d'ouverture de la première période de souscription	18/02/2025

Date de clôture de la première période de souscription	28/02/2025
Date d'ouverture de la deuxième période de souscription	03/03/2025
Date de clôture de la deuxième période de souscription	13/03/2025
Date de livraison effective des actions et de leur inscription au Registre des actionnaires nominatifs	A la clôture effective de chaque période de souscription
Frais à charge des Investisseurs	Aucun

#### Clôture anticipée

La clôture anticipée de la période de souscription interviendra automatiquement dès que le montant total souscrit dans le cadre de l'Augmentation de capital atteindra le montant maximal à émettre soit, le montant de 500.000 euros (cinq-cents mille EUR). Il est possible que toutes les Actions soient souscrites dès la Première période de souscription, rendant ainsi la Deuxième période de souscription inutile.

Une fois ce montant atteint, toute demande de souscription sera refusée dans le cadre de la présente Offre.

En cas de clôture anticipée, une notification sera publiée dès que possible sur le site Internet de l'Emetteur. Cette notification précisera la date et l'heure de la clôture anticipée.

#### Sous souscription

Si toutes les Actions ne sont pas souscrites, l'émission ne sera réalisée qu'à concurrence des souscriptions recueillies, sous réserve que le minimum défini soit atteint.

#### Sursouscription

En cas de sursouscription, l'Emetteur pourra procéder à des réductions de souscription au prorata. Les Investisseurs concernés seront avisés de leurs allocations respectives par un Avis aux actionnaires. L'information sera reprise sur le site de l'Emetteur.

#### Résultats de l'offre de souscription

Les résultats de l'Offre seront publiés dès que possible après la clôture de chaque période de Souscription sur le site Internet de l'Emetteur.

## **B. Raisons de l'Offre**

### **1. Description de l'utilisation projetée des montants recueillis**

Utilisation des fonds recueillis (le « Projet ») :

La société Vivactis Group SA et ses filiales ont traversé une période difficile, tant en termes de performances économiques et de résultats financiers que de situation de trésorerie. Cette période difficile est liée à la crise sanitaire de la COVID-19 et à la diminution de l'activité économique qui en a découlé, affectant les années 2022, 2023, et encore 2024. En raison de cette période difficile, les filiales ont connu une perte importante de marge (forte inflation salariale et énergétique), entraînant des réserves insuffisantes pour contribuer normalement au financement de la holding Vivactis Group. Cela a conduit à la consommation du cash disponible au niveau de Vivactis Group et a entraîné des difficultés à faire face à son endettement. A la suite de cette situation, l'Emetteur a déposé une demande d'accord collectif qui devrait être homologué prochainement par le tribunal.

Les montants recueillis serviront à renforcer les fonds propres de la société tout en réduisant ses dettes à court terme (créances en compte courant et dettes fournisseurs). Cela permettra d'améliorer la solvabilité de la société

en augmentant les capitaux propres, de diminuer l'endettement et d'apporter des liquidités supplémentaires pour financer le développement des activités ou des projets spécifiques de la société.

## 2. Détails du financement du Projet

L'Émetteur considère que le financement tel que détaillé, ci-avant, est suffisant à ce stade, pour la réalisation du/des Projet(s).

Voir Business Plan page suivante :

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
<b>PRODUITS</b>							
Refacturation salaires aux filiales (frais filiales)	1.635.657	1.023.615	755.501	771.470	787.919	804.860	803.840
Facturation Management Fees Interco	-	860.935	624.291	599.441	608.431	617.210	712.180
Produits financiers	128.077	115.997	115.997	115.997	115.997	115.997	115.997
Produits exceptionnels (convention/abattement)	1.362.849	-	-	-	-	-	684.545
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>3.126.583</b>	<b>2.000.547</b>	<b>1.495.789</b>	<b>1.486.908</b>	<b>1.512.346</b>	<b>1.538.067</b>	<b>2.316.561</b>
<b>CHARGES</b>							
<b>Human Ressources</b>	<b>655.055</b>	<b>791.948</b>	<b>606.500</b>	<b>619.295</b>	<b>632.474</b>	<b>646.048</b>	<b>660.030</b>
6200 - Remuneration   Salaries	310.239	317.475	312.714	322.095	331.758	341.711	351.962
6205 - Management Remuneration	60.604	120.000	-	-	-	-	-
6210 - Social Costs	46.212	65.779	67.752	69.785	71.878	74.035	76.256
6220 - Other Benefits (Car,Meal Voucher, ...)	43.392	44.694	46.034	47.415	48.838	50.303	51.812
6111 - Mission Général Manager	194.608	244.000	180.000	180.000	180.000	180.000	180.000
<b>Buildings</b>	<b>50.833</b>	<b>44.694</b>	<b>46.035</b>	<b>47.416</b>	<b>48.838</b>	<b>50.303</b>	<b>51.812</b>
6101 - Rent Coworking SPACES	49.524	-	-	-	-	-	-
6101 - Rent Demey 1er et 3 ème	-	44.694	46.035	47.416	48.838	50.303	51.812
6103 - ELECTRICITE	1.309	-	-	-	-	-	-
<b>Other Costs</b>	<b>633.593</b>	<b>339.157</b>	<b>206.329</b>	<b>212.069</b>	<b>244.531</b>	<b>259.471</b>	<b>265.743</b>
6100 - Services and Other Goods	67.457	16.951	17.460	17.983	18.523	19.079	19.651
6105 - Phone	4.461	2.953	3.041	3.132	3.226	3.323	3.423
6106 - Post	848	874	900	927	955	983	1.013
6107 - Insurances	10.324	10.634	10.953	11.281	11.620	11.968	12.327
6109 - Other Car Costs	6.544	6.740	6.942	7.151	7.365	7.586	7.814
6110 - Travel & Reception	10.168	10.473	10.787	11.110	11.444	11.787	12.141
6111 - Professional fees ANTIPODA	13.000	24.000	-	-	-	-	-
6111 - Professional fees Réviseurs, Consolidati	79.255	89.133	79.447	81.830	84.285	86.814	89.418
6111 - Professional fees Avocats	371.274	102.000	15.000	15.000	15.000	15.000	15.000
6112 - Site Web - Data Room - IQVIA - ADOBE	70.262	60.000	61.800	63.654	65.564	67.531	69.556
6112 - Passage Odoo en abonnement mensuel	-	15.400	-	-	26.550	35.400	35.400
6102 - Other Rent- CARS	-	-	-	-	-	-	-
<b>6300 - Amortissements, réduction de valeur</b>	<b>210.237</b>	<b>30.900</b>	<b>31.827</b>	<b>32.782</b>	<b>33.765</b>	<b>34.778</b>	<b>35.822</b>
<b>Other operating expenses</b>							
6400 - Taxes, Précompte, Amendes	4.713	1.325	1.365	1.406	1.448	1.492	1.537
<b>Financial Charges</b>	<b>807.217</b>	<b>186.156</b>	<b>128.634</b>	<b>96.503</b>	<b>66.934</b>	<b>54.556</b>	<b>54.556</b>
6500 - Charges financières (intérêts, frais carte	807.217	7.600	-	-	-	-	-
6500 - Intérêts remboursement emprunt (prop	-	178.556	128.634	96.503	66.934	54.556	54.556
<b>Exceptionnal Charges</b>							
6600 - Charges non récurrentes	242.898	81.587	-	-	-	-	-
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2.595.119</b>	<b>1.475.766</b>	<b>1.020.690</b>	<b>1.009.472</b>	<b>1.027.992</b>	<b>1.046.649</b>	<b>1.069.499</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>531.464</b>	<b>524.781</b>	<b>475.099</b>	<b>477.436</b>	<b>484.355</b>	<b>491.418</b>	<b>1.247.062</b>
<b>ISOC</b>	<b>38</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>531.427</b>	<b>524.781</b>	<b>475.099</b>	<b>477.436</b>	<b>484.355</b>	<b>491.418</b>	<b>1.247.062</b>
<b>EBITDA</b>	<b>300.890</b>	<b>707.427</b>	<b>519.563</b>	<b>490.725</b>	<b>469.058</b>	<b>464.756</b>	<b>536.898</b>

Plan de trésorerie :

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
<b>Position de trésorerie libre</b>	<b>11.219</b>	<b>101.109</b>	<b>252.491</b>	<b>144.635</b>	<b>1.449</b>	<b>198.651</b>	<b>9.368</b>
<b>ENCAISSEMENTS TTC</b>							
Refacturation salaires aux filiales (frais filiales)	-	885.361	917.812	931.196	861.168	925.540	924.323
Encaissement Management Fees Interco	497.122	1.478.469	998.402	693.646	628.495	670.728	773.546
Produits financiers	111.355	115.997	115.997	115.997	115.997	115.997	115.997
Apport actionnaires	507.948	280.000	-	-	-	-	-
Créances commerciales	83.934	305	-	-	-	-	-
Apport des filiales	20.000	-	-	-	-	-	-
Cession WEBER	620.000	108.512	-	-	-	-	-
<b>TOTAL ENCAISSEMENTS</b>	<b>1.840.359</b>	<b>2.868.644</b>	<b>2.032.210</b>	<b>1.740.838</b>	<b>1.605.659</b>	<b>1.712.264</b>	<b>1.813.866</b>
<b>DECAISSEMENTS</b>							
<b>Human Ressources</b>	<b>617.705</b>	<b>734.632</b>	<b>644.300</b>	<b>657.095</b>	<b>670.274</b>	<b>683.848</b>	<b>697.830</b>
6200 - Remuneration   Salaries	220.866	303.597	312.714	322.095	331.758	341.711	351.962
6205 - Management Remuneration	120.586	145.200	-	-	-	-	-
6210 - Social Costs	48.231	60.297	67.752	69.785	71.878	74.035	76.256
6220 - Other Benefits (Car,Meal Voucher, ...)	11.267	42.465	46.034	47.415	48.838	50.303	51.812
6111 - Mission General Manager	216.755	183.073	217.800	217.800	217.800	217.800	217.800
<b>Buildings</b>	<b>58.883</b>	<b>44.694</b>	<b>46.035</b>	<b>47.416</b>	<b>48.838</b>	<b>50.303</b>	<b>51.812</b>
6101 - Rent Coworking SPACES	10.740	-	-	-	-	-	-
6101 - Rent Demey 3ème	47.844	44.694	46.035	47.416	48.838	50.303	51.812
6103 - ELECTRICITE	300	-	-	-	-	-	-
<b>Other Costs</b>	<b>1.062.669</b>	<b>450.024</b>	<b>243.431</b>	<b>250.190</b>	<b>289.276</b>	<b>307.155</b>	<b>314.540</b>
6100 - Services and Other Goods	110.579	23.117	21.126	21.760	22.413	23.085	23.778
6105 - Phone	5.749	4.060	3.680	3.790	3.904	4.021	4.142
6106 - Post	743	889	900	927	955	983	1.013
6107 - Insurances	17.957	18.470	19.024	19.595	20.182	20.788	21.412
6109 - Other Car Costs	3.125	7.738	8.400	8.652	8.912	9.179	9.455
6110 - Travel & Reception	4.256	13.806	14.221	14.647	15.087	15.539	16.005
6111 - Professional fees ANTIPODA	12.000	24.000	-	-	-	-	-
6111 - Professional fees Réviseurs & autres	59.648	100.019	96.130	99.014	101.985	105.044	108.196
6111 - Professional fees Avocats	478.251	114.117	18.150	18.150	18.150	18.150	18.150
6112 - Site Web - Data Room - IQVIA - ADOBE	46.865	67.275	61.800	63.654	65.564	67.531	69.556
6112 - Odoo et passage abonnement mensuel	31.205	44.684	-	-	32.126	42.834	42.834
6102 - Other Rent- CARS	19.214	1.849	-	-	-	-	-
Prêt filiale	170.369	30.000	-	-	-	-	-
Rachat actions	102.708	-	-	-	-	-	-
<b>Exceptionnal Charges</b>	<b>10.182</b>	<b>161.974</b>	<b>1.365</b>	<b>1.406</b>	<b>1.448</b>	<b>1.492</b>	<b>1.537</b>
6400- Taxes, Précompte, Amendes, Licenciement	10.182	161.974	1.365	1.406	1.448	1.492	1.537
<b>Financial Charges</b>	<b>1.030</b>	<b>6.994</b>	-	-	-	-	-
6500 - Charges financières (intérêts, frais cartes de crédit, ...)	1.030	6.994	-	-	-	-	-
Paiement des dettes fiscales	-	-	-	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL DECAISSEMENTS</b>	<b>1.750.470</b>	<b>1.398.318</b>	<b>935.131</b>	<b>956.107</b>	<b>1.009.837</b>	<b>1.042.798</b>	<b>1.065.719</b>
<b>ENCAISSEMENTS - DECAISSEMENTS</b>	<b>89.889</b>	<b>1.470.325</b>	<b>1.097.079</b>	<b>784.732</b>	<b>595.822</b>	<b>669.466</b>	<b>748.147</b>
<b>Position de trésorerie fin de mois/exercice</b>	<b>101.109</b>	<b>347.193</b>	<b>246.137</b>	<b>67.016</b>	<b>220.993</b>	<b>57.838</b>	<b>678.068</b>
<b>Plan remboursement banques et autres créanciers</b>							
Paiement des dettes antérieures	-	100.185	86.310	115.080	115.080	384.192	28.770
Remboursements banque (proposition)	-	1.218.757	1.118.626	812.838	283.541	474.556	54.556
<b>Position de trésorerie fin de mois / exercice après remboursements</b>	<b>101.109</b>	<b>252.491</b>	<b>144.635</b>	<b>1.449</b>	<b>198.651</b>	<b>9.368</b>	<b>674.189</b>

Le business plan et le plan de trésorerie ci-dessus constituent une projection financière susceptible de modifications au cours de l'avancement du Projet. Il existe donc un risque que ces projections financières ne se réalisent pas.

## PARTIE IV – INFORMATIONS CONCERNANT LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT OFFERTS

### A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

Nature	Actions nominatives toutes de catégorie B, entièrement libérées
Catégorie	Les Actions seront de catégorie B et bénéficieront d'un droit de cession prioritaire par rapport aux actions de catégorie A en cas de vente partielle de la société
Devise	EURO
Prix de souscription	0,20 euro en dessous du pair comptable

## PARTIE V – AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

Informations aux Actionnaires	Les informations relatives au suivi des activités de l'Émetteur seront disponibles sur son site internet.
Droit applicable	Les Actions et toutes les obligations non contractuelles résultant de celles-ci ou en rapport avec elles, sont régies et doivent être interprétées conformément au droit belge.
Litiges	Tout différend relatif à l'interprétation, la validité ou le respect de la Note d'Information que l'Émetteur et les Actionnaires ne parviendraient pas à résoudre à l'amiable sera de la compétence exclusive des tribunaux francophones de Bruxelles.

## ANNEXES

1. Comptes publiés des exercices 2022 et 2023- rapports du commissaire